

Soutien aux communautés d'accueil et réfugié·e·s dans l'Est du Cameroun et aux volontaires au retour dans des communes sélectionnées de République centrafricaine

Initiative spéciale « Réfugié·e·s et pays d'accueil »

Le défi

Plusieurs processus de paix n'ont pas su résoudre la crise en République centrafricaine (RCA). Le Cameroun a accueilli plus de 350 000 réfugié·e·s en provenance de RCA. La plupart de ces personnes vivent près de la frontière, sur la façade Est du Cameroun. Leur nombre dépasse souvent la population des communes d'accueil. La plupart des réfugié·e·s y ont resté au moins six ans, et seule une minorité a accès aux autres solutions durables (réinstallation dans un pays tiers, retour volontaire). Les services publics de l'État, déjà fortement sous-financés, sont donc extrêmement sollicités.

La crise des réfugiés est l'une des trois crises majeures touchant le Cameroun, mais cette « crise oubliée » est quasiment absente du discours (inter)national. L'aide internationale pour la façade Est est régressée donc depuis des années. Ainsi, le budget de l'agence des Nations unies pour les réfugiés (HCR), a baissé de 78 % depuis 2016 alors que le nombre de réfugié·e·s augmentait de 83 % pendant la même période.

L'Est du Cameroun était, avant même l'arrivée des réfugié·e·s, marqué par une pauvreté extrême et marginalisée au niveau national. Les possibilités d'emploi y sont presque inexistantes et les offres de formation insuffisantes. Cela limite donc les capacités d'autopromotion et maintient la dépendance vis-à-vis de l'aide nationale et internationale. Les femmes sont particulièrement touchées. L'absence d'actes de naissance et de pièces d'identité complique l'accès à l'éducation, à l'emploi et aux financements, surtout pour les réfugié·e·s et, sans enregistrement des naissances, le risque d'apatriodie augmente.

La déclaration de La déclaration de Yaoundé signée en 2022 propose des pistes de solution à cette crise, mais la coordination entre

les mesures agissant à court et à long terme conformément au nexus « humanitaire - développement - paix » (HDP) est très insuffisante

Notre objectif

Les réfugié·e·s et la population locale de la région Est, en particulier les femmes, sont en mesure d'organiser leur vie sociale et économique de manière plus autonome.

Intitulé du projet	Soutien aux réfugié·e·s et aux communautés d'accueil dans l'Est du Cameroun et aux volontaires au retour dans des communes sélectionnées de République centrafricaine
Commettant	Ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ)
Zone du projet	Communes de Batouri, Kentzou, Kette et Ouli dans l'Est du Cameroun
Organisation de mise en œuvre	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH
Organisme de tutelle	Ministère de la Décentralisation et du Développement local (MINDEVEL)
Partenaires nationaux et internationaux	Agence des Nations unies pour les réfugiés (HCR), communes, organisations représentatives, organisations non gouvernementales
Durée totale	d'octobre 2022 à avril 2026

Notre approche

Le projet s'adresse à la fois aux communes d'accueil et aux réfugié·e·s. Du fait de son approche transformatrice des relations de genre, il met l'accent sur les besoins des femmes. Intervenant pour



le compte du ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ) en coopération avec le ministère camerounais de la Décentralisation et du Développement local (MINDEVEL), le projet renforce leur autonomie économique et sociale. Il s'inscrit dans les éléments clés du Pacte mondial sur les réfugiés et de la Déclaration de Yaoundé, réduit la pression sur le Cameroun en tant que pays d'accueil et contribue à l'autosuffisance. Il opère dans quatre champs étroitement liés :

1. Des **mesures génératrices de revenus à effet rapide**, comme « espèces contre travail », augmenteront vite les revenus. Les participant-e-s suivront une formation financière, recevront un conseil à la création de coopératives, p. ex., et bénéficieront d'une aide pour les formalités administratives.
2. Le **renforcement des coopératives et des groupes d'épargne**, p. ex. par la transmission de compétences de gestion, un conseil sur les modèles d'activité et un conseil organisationnel, améliore la participation à la vie économique. Ce conseil se fonde sur une analyse du marché du travail.
3. La **sensibilisation à l'autodétermination sociale** favorise les échanges sur les rôles et les normes de genre, la masculinité positive et la paternité responsable, ainsi que sur les violences sexuelles et les mariages d'enfants. L'accent porte sur l'autonomisation des femmes. Par ailleurs, le projet aide les participant-e-s à obtenir des actes de naissance pour leurs enfants.
4. Le projet collecte et diffuse des informations sur la situation dans les régions d'origine, d'après une étude sur les intérêts et les besoins en cas de retour volontaire. De plus, une assistance juridique est proposée en cas de litiges fonciers ou de propriété en RCA. Cela améliore **les bases sur lesquelles repose la décision des réfugié-e-s de retourner dans leurs régions d'origine**.

Zones du projet

Le projet est mis en œuvre dans quatre communes de l'Est du Cameroun (Batouri, Kentzou, Kette et Ouli).



Publié par

Deutsche Gesellschaft für
Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH
Siège de la société à Bonn et Eschborn, Allemagne

Soutien aux réfugié-e-s et aux communautés d'accueil dans
l'Est du Cameroun et aux volontaires au retour dans des
communes sélectionnées de République centrafricaine
BP 7814, Yaoundé, Cameroun
3^{eme} rue Hippodrome
<https://www.giz.de/en/worldwide/126903.html>

Crédits photo
Texte

Hervé Momo
Christoph Brummel

Le contenu de cette publication relève de la responsabilité de la GIZ.

Pour le compte du

ministère fédéral allemand de la Coopération économique
et du Développement (BMZ)

en coopération avec le ministère de la Décentralisation et du Développement
local (MINDEVEL)

Notre stratégie

Le projet épaulé les communes dans leur gestion de la crise des réfugié-e-s dont il encourage l'inclusion dans les plans de développement locaux. Il est tenu de respecter les principes « ne pas nuire », « ne laisser personne de côté » et prend en compte les besoins particuliers des femmes, des personnes en situation de handicap et d'autres groupes défavorisés. Il promeut les organisations de la société civile locale et quand c'est pertinent, il renforce l'engagement du secteur privé.

Le module augmente, par le biais d'actions structurantes, les capacités d'autopromotion des réfugié-e-s et des communautés d'accueil, ce qui contribue à l'intégration pacifique des réfugié-e-s et réduit la dépendance vis-à-vis de l'aide nationale et internationale.

Le projet coopère étroitement avec le HCR et coordonne son action avec tous les acteurs concernés dans le cadre du nexus HDP. Il fait appel à l'expertise de programmes spécialisés, p. ex. dans le domaine de l'état-civil et augmente ainsi l'efficacité des actions.



Les résultats

- 15 000 m² de terres communales préparées à la culture du maïs, de l'arachide et des haricots, 6 000 briques en terre pour la construction de locaux communaux produites, 76 km de routes réhabilités, 48 km de pistes agricoles ouvertes, 22 places publiques nettoyées, construction d'une aire de séchage de 144 m², réhabilitation d'un terrain de football, et 02 espaces verts de 2 écoles reboisés par 2 000 participant-e-s (71 % de femmes, 50 % de réfugié-e-s, 12 % de personnes en situation de handicap) à des actions « espèces contre travail ».
- 3 525 personnes soit 2 432 (69 %) femmes et 2 210 (63 %) réfugié-e-s sensibilisées sur l'importance des actes de naissance. Ensuite, 380 mères célibataires accompagnées pour la déclaration des naissances de leurs enfants.
- 1 848 participant-e-s (73 % de femmes, 62 % de réfugié-e-s) ont acquis des connaissances financières de base.
- 25 coopératives totalisant 517 membres (70 % de femmes, 43 % de réfugié-e-s) ont reçu une formation continue en administration et finances.
- Conseil et assistance juridique pour les litiges fonciers et de propriété en RCA pour 760 réfugié-e-s vulnérables (64 % de femmes, 10 % de personnes en situation de handicap).
- Conception de plans d'action dans le domaine du genre au niveau communal avec 85 participant-e-s (44 % de femmes, 55 % de réfugié-e-s). Sur cette base ont suivi des mesures de sensibilisation à l'égalité de genre, aux mariages d'enfants, à l'autonomisation et la santé sexuelle et reproductive auprès de 18 665 personnes (64 % de femmes, 58 % de réfugié-e-s) dans 21 villages.